



FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 2^{eme} TRIMESTRE
2025

EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, chargé de France 2030

«

Depuis 2021, France 2030 peut se féliciter du chemin parcouru et de la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation : **l'Etat a engagé plus de 39,4 Md €, et près de 5 500 projets ont été soutenus au bénéfice d'environ 9100 bénéficiaires.**

A l'heure des grandes transitions, ce plan projette concrètement la France dans l'avenir en **soutenant financièrement tous les leviers dont le pays a besoin pour maintenir sa position sur certaines innovations et rattraper son retard dans d'autres technologies** : du financement de projets de recherche fondamentale au soutien à l'industrialisation, en passant par la formation des Français aux métiers d'avenir ou la sécurisation de matières premières.

Nous avançons concrètement sur les objectifs fixés : réussite du premier vol français d'un **avion à hydrogène**, premières ventes d'ordinateurs quantiques fabriqués en France, ouverture des premières gigafactories de batteries électriques et de production d'hydrogène, tests-moteur des nouveaux **micro-lanceurs spatiaux**... Outre ces avancées, nous voyons aujourd'hui que nos investissements permettent l'émergence d'acteurs industriels et technologiques qui ont le potentiel de devenir les prochains fers de lance de l'économie française !

»



Sommaire

#1 PRÉSENTATION

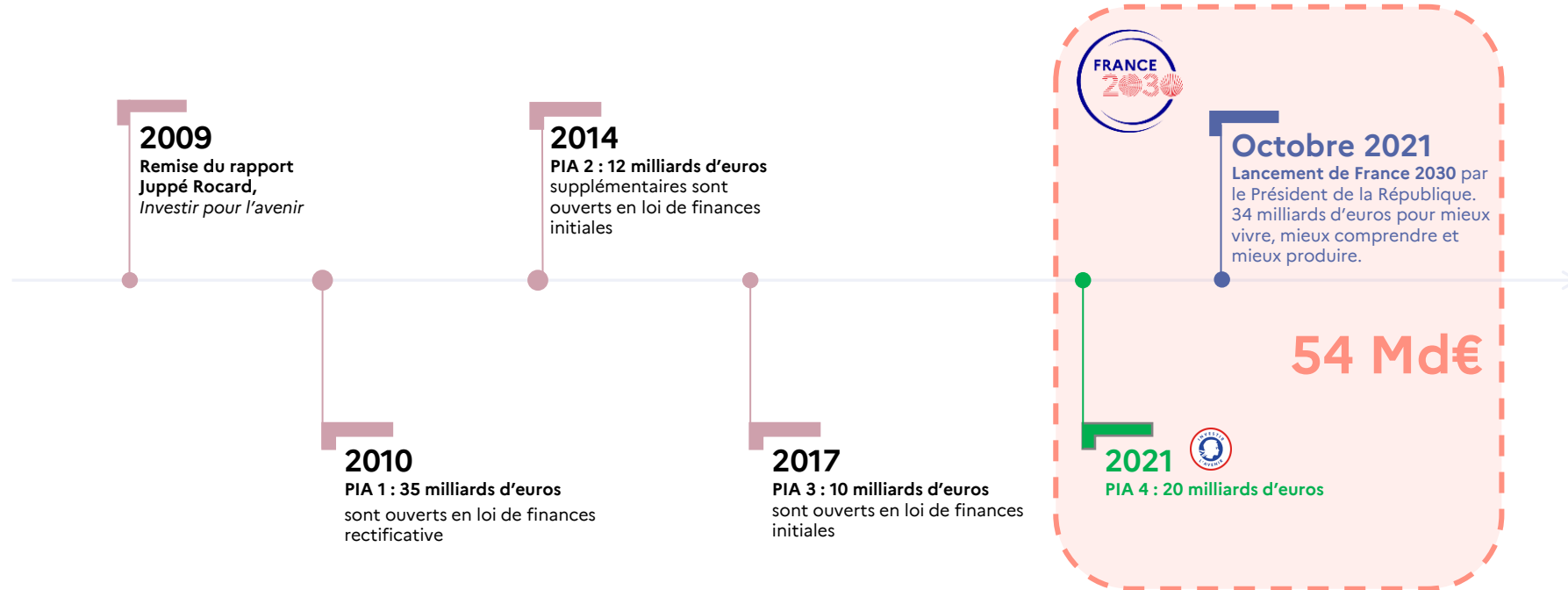
#2 BILAN FINANCIER

#3 ANNEXES

#1 PRÉSENTATION

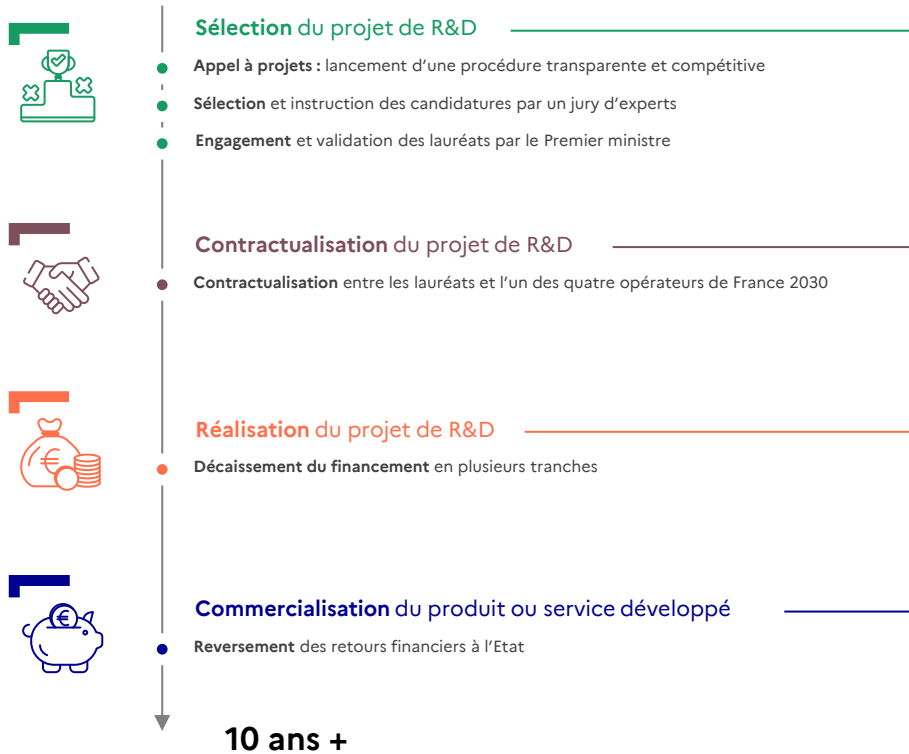
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

14 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

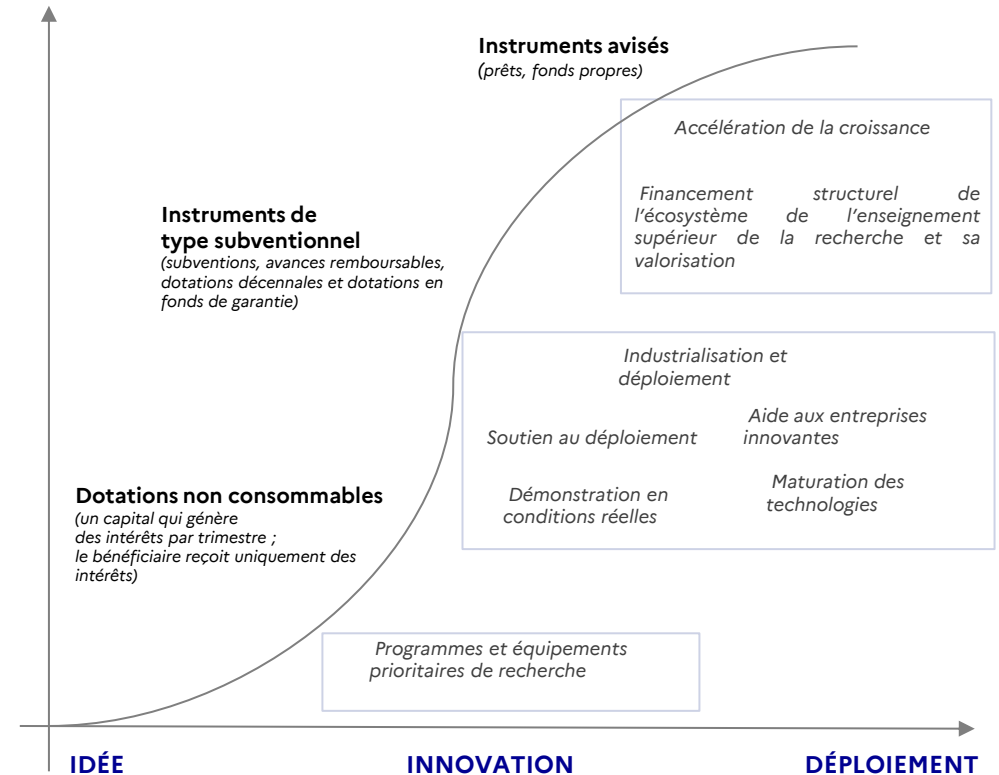


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions ou avances remboursables) est effectuée selon un processus très sélectif :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du « Do No Significant Harm »)

France 2030

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'entreprises sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

Fait marquant du trimestre

Comité interministériel de l'innovation

Le Comité interministériel de l'innovation présidé par le Premier ministre François Bayrou en présence des membres du gouvernement, suivie une séquence dédiée au plan d'investissement France2030 s'est tenu le 10 avril 2025 au Centre Pompidou à Paris. Cet évènement a mis en lumière les engagements pris depuis trois ans, le bilan des impacts concrets sur notre souveraineté technologique et industrielle, et a ouvert la voie à de nouvelles perspectives d'investissement dans les innovations de rupture.

Les indicateurs d'impacts des 10 objectifs et 6 leviers sont présentés dans les pages suivantes : des 16 indicateurs de performance du plan sont en ligne avec les objectifs, voire en avance, parmi lesquels 47 bio-médicaments et 640 000 véhicules électriques et hybrides produits en France, 100 000 nouvelles places de formation ou encore 18 millions de tonnes annuelles de CO2 économisées grâce aux projets engagés ce jour.

A la suite de l'adoption de loi de finances pour 2025 permettant une reprise des investissements, le Premier ministre annonce le lancement ou la relance de plus de 25 nouveaux dispositifs et plus de 250 nouveaux lauréats dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la décarbonation, de l'industrie, du spatial, de l'alimentation, de la recherche, ou encore de la culture.



#2 BILAN FINANCIER

Focus France 2030 : Avancement financier

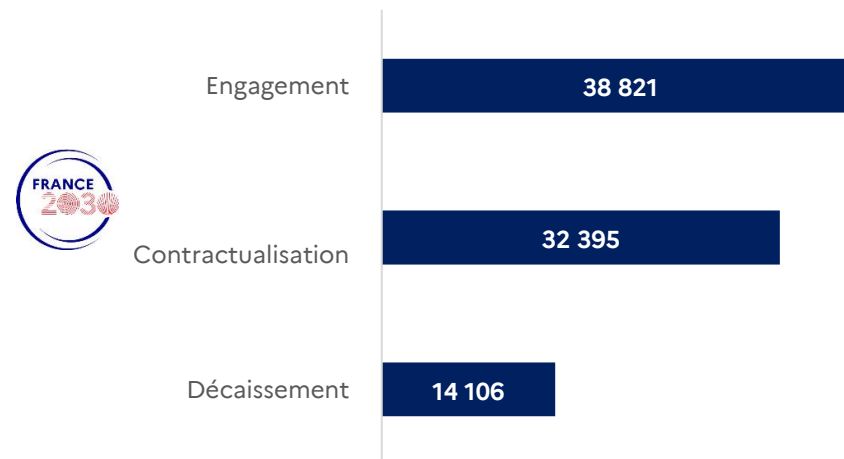
Au 30 juin 2025, pour France 2030, **38,8 Md€** ont été engagés à comme suit :

- 36,2 Md€ engagés au titre de la mission « Investir pour la France 2030 » (dont 30,8 Md€ subventions et d'avances remboursables et 5,4 Md€ en fonds propres) et 14,1 Md€ décaissés. Sont inclus 966 M€ délégués à l'aviation civile ainsi que les frais de gestion versés aux opérateurs ;
- 2,6 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie ;

En outre, 413 M€ ont également été attribués aux Régions dans le cadre de France 2030 régionalisé.

*CF. Slide 18 pour le détail par fonds

Au 30 juin 2025, en M€



Quelques chiffres clés (hors fonds propres et aides guichets)

- Plus de 250 appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt lancés depuis le début de l'année 2021
- Plus de 4700 projets sélectionnés pour plus de 8 800 bénéficiaires, dont 5 500 structures uniques.
- 56% des aides ont bénéficié aux PME et ETI, 17% aux grands groupes et 20% aux organismes de recherche, collectivités et établissements publics

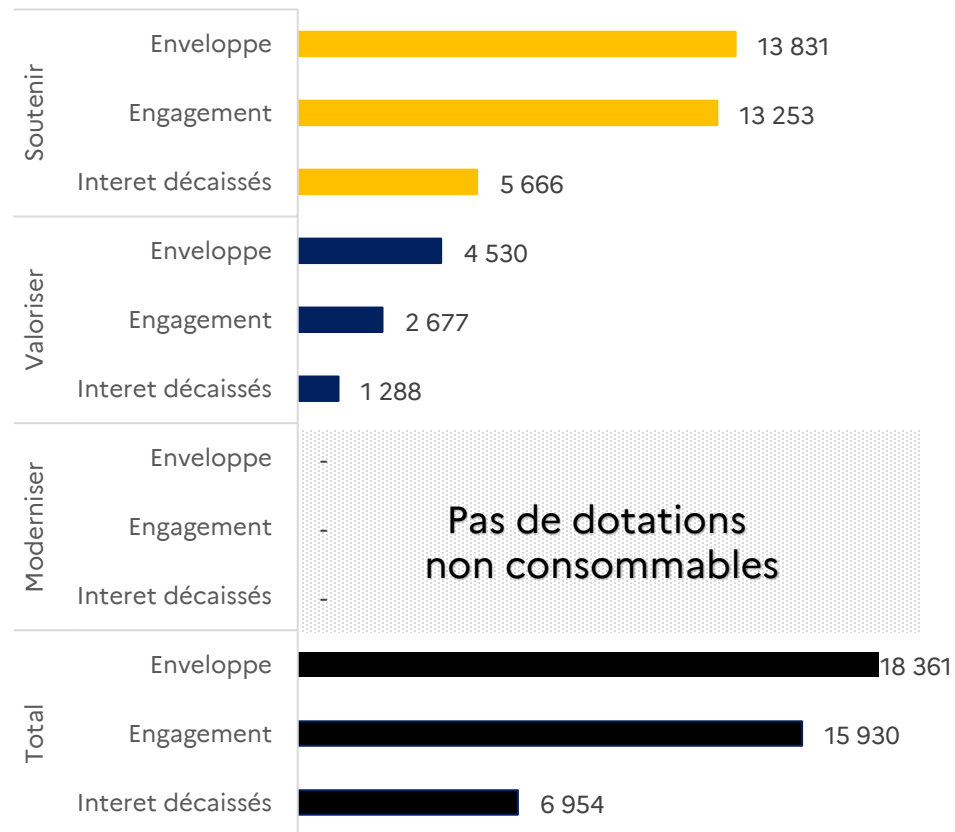
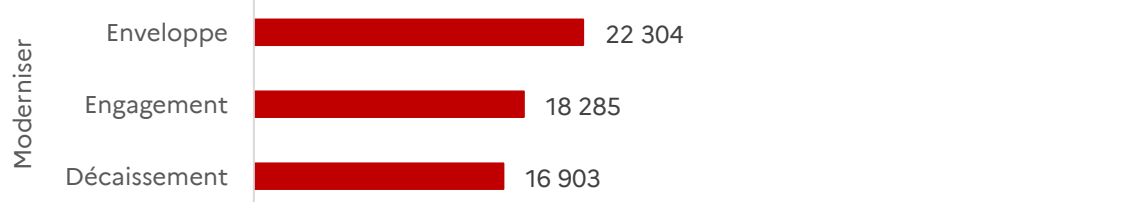
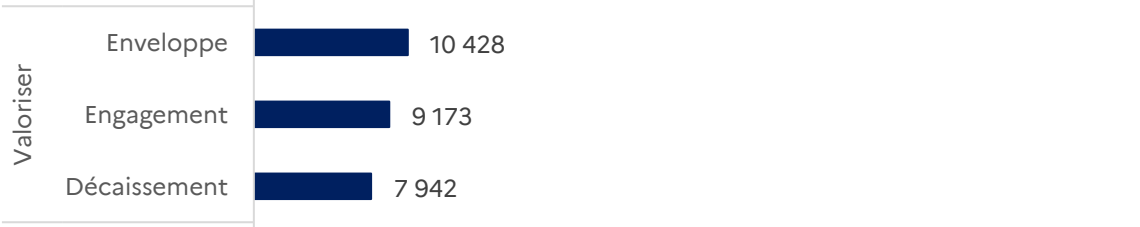
Bilan financier des PIA 1 à 3 du 2e trimestre

Au 30 juin 2025, pour les PIA 1 à 3, 48,4 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 32,5 Md€ de dotations consommables et 15,9 Md€ de dotations non consommables) et 35,8 Md€ décaissés dont 6,9 Md€ d'intérêts.

Programmes

Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€

Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



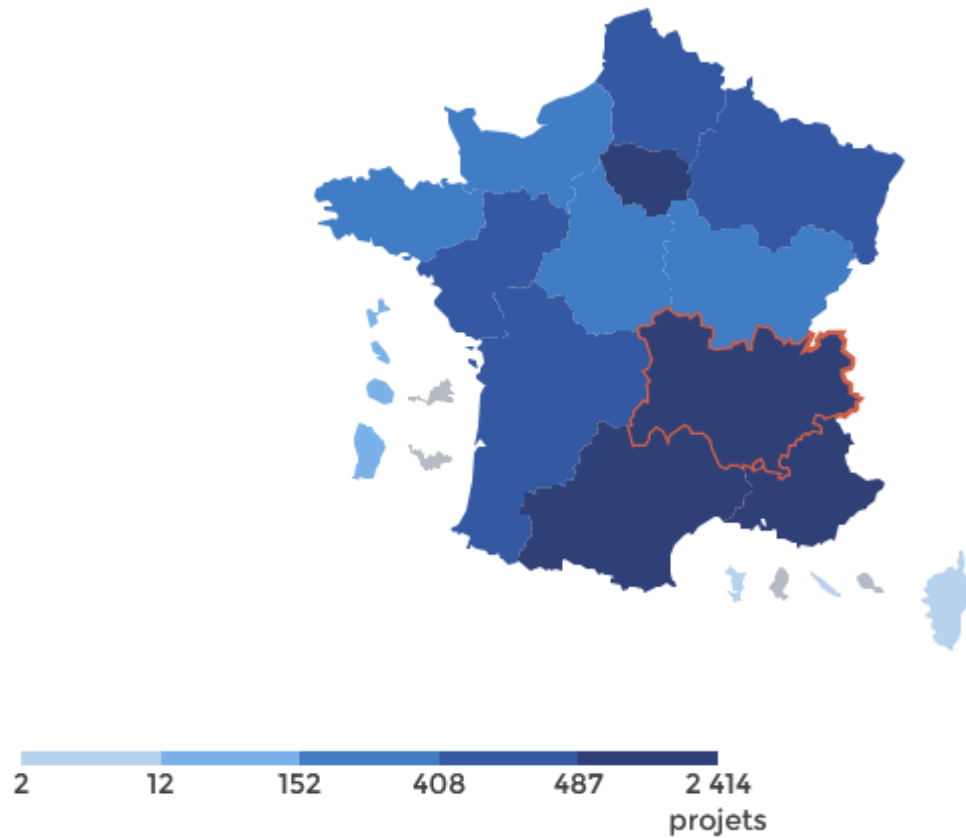
Focus France 2030 : La vision par objectif et levier

Ventilation par objectifs et leviers FR30 en M€			Enveloppes au 31 décembre 2023	Engagements au 30 juin 2025
Objectifs	1	Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets	900	626
	2	Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe	2 893	1 834
	3	Décarboner notre industrie et la production d'intrants	4 493	1 599
	4	Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone	1 600	1 050
	5	Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	4 816	3 882
	6	Innover pour une alimentation saine, durable et traçable	1 822	1 349
	7	Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants	4 907	3 935
	8	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs	671	391
	9	Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale	1 339	1 235
	10	Investir le champ des fonds marins	273	197
Leviers	1	Sécuriser l'accès aux matières premières	2 988	2 273
	2	Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes	5 215	4 967
	3	Développer les talents en construisant les formations de demain	1 939	1 545
	4	Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres	2 770	2 157
	5	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	8 733	7 246
	6	Excellence de nos écosystèmes ESRI	6 089	4 690
	7	France 2030 régionalisé	500	423
Frais de gestion			1 100	168
Evaluation			51	
Total			53 098	39 567

Les écarts avec le total de la vision par action budgétaire de France 2030 s'expliquent principalement par 412 M€ valorisés dans le levier 7 au titre des conventions régionales

Focus France 2030 : La répartition territoriale

La vision territoriale présentée infra s'entend hors aides guichet mais inclut les fonds propres et les aides régionales.



Régions	Nombre de projets
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2506
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	702
BRETAGNE	662
CENTRE-VAL DE LOIRE	424
CORSE	14
GRAND EST	926
GUADELOUPE	22
GUYANE	36
HAUTS-DE-FRANCE	918
ÎLE-DE-FRANCE	4534
LA RÉUNION	102
MARTINIQUE	40
MAYOTTE	6
NORMANDIE	448
NOUVELLE-AQUITAINE	910
NOUVELLE-CALÉDONIE	4
OCCITANIE	1546
PAYS DE LA LOIRE	918
POLYNÉSIE-FRANÇAISE	8
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	978

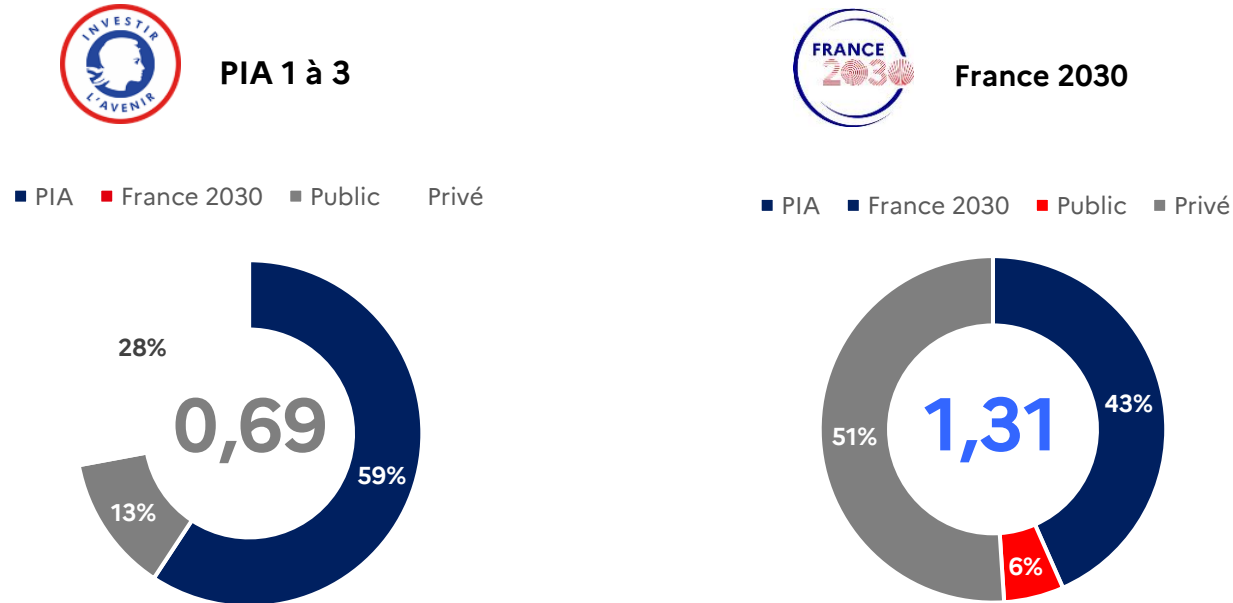
#3 ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

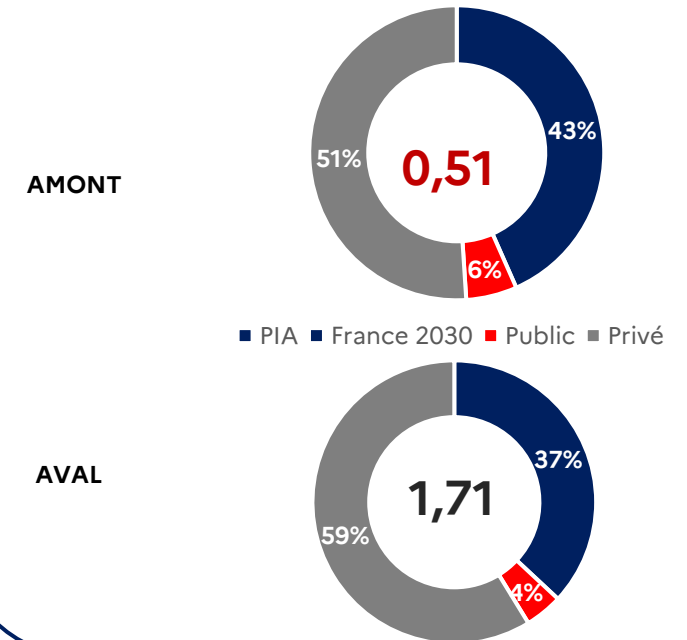
A l'instar des PIA, France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,16. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,16 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Répartition du cofinancement par nature et Effet de levier calculé sur la base de la contractualisation



Répartition des cofinancements France 2030 par TRL



NB : Les dotations non consommables, les intérêts de dotations non-consommables ainsi que les délégations de gestion ont été sortis du calcul

Avancement global de France 2030 par action

Identifiant Action	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Confiancement	Effet de levier
Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 000	2 064	1 835	606	15	0,01
Maturation de technologies, R&D, valorisation de la recherche	2 870	2 043	2 026	778	1 248	0,62
Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	6 791	4 711	4 204	1 993	3 062	0,73
<i>dont délégation de gestion à la DGAC</i>	966	966	966	497		0,00
Soutien au déploiement	9 645	7 739	6 647	2 464	7 637	1,15
Accélération de la croissance (fonds propres)	2 395	2 395	1 273	538	1 648	1,30
Industrialisation et déploiement	13 700	8 943	7 459	1 985	10 790	1,45
Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	3 100	2 280	2 237	946	1 307	0,58
+ Intérêts des dotations non consommables (iDNC)	3 000	2 400	2 400	2 400		0,00
Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides guichet	1 033	987	987	987	2 856	2,90
+ Intérêts du Fonds pour l'innovation de l'industrie	199	199	199	199		0,00
Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides nationales	2 464	1 835	1 739	770	2 512	1,44
Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides régionales	500	224	209	133	662	0,00
Aides à l'innovation « bottom-up »	3 000	3 000	1 181	308	7 171	6,07
	51 696	38 821	32 395	14 106	38 907	

L'enveloppe correspond aux AE consommées par opérateur et non l'enveloppe total disponible de France 2030 qui s'élève à 53,7 Md€. L'écart correspond à ce qu'il reste à affecter aux opérateurs au fur et à mesure de l'élaboration des AAP

Avancement de France 2030 par opérateur

Opérateur	Action	Enveloppe	Engagements	Contractualisations	Décaissements	Cofinancements
ADEME	Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	1 450	969	705	211	1 016
ADEME	Industrialisation et déploiement	5 150	1 767	1 615	173	2 962
ADEME	Maturation de technologies, R&D, valorisation de la recherche	200	10	10	02	00
ADEME	Soutien au déploiement	1 600	402	363	89	1 627
ANR	Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	150	150	150	123	02
ANR	Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	2 850	2 184	2 143	913	10
ANR	Maturation de technologies, R&D, valorisation de la recherche	870	869	868	373	04
ANR	Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 000	2 064	1 835	606	15
ANR	Soutien au déploiement	1 800	1 636	1 551	652	01
ANSSI	Soutien au déploiement	13	13	13	10	00
BPI	Accélération de la croissance - Fonds Deep Tech	145	145	00	00	00
BPI	Accélération de la croissance - Fonds Ecotechnologies 2	300	300	56	49	137
BPI	Accélération de la croissance - Fonds national d'amorçage 3	400	400	130	37	564
BPI	Accélération de la croissance - Fonds national de Venture industriel	350	350	186	43	947
BPI	Accélération de la croissance - recharge French tech Souveraineté	900	900	900	409	00
BPI	Accélération de la croissance - Société de projets industriels 2	300	300	00	00	00
BPI	Aides aux entreprises innovantes - Scale-up Europe	1 000	1 000	437	106	00
BPI	Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides guichet	1 033	987	987	987	2 856
BPI	Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides nationales	2 464	1 835	1 739	770	2 512
BPI	Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides régionales	425	215	203	131	659
BPI	Aides structurelles aux entreprises innovantes - Multicap croissance - MC4	1 100	1 100	736	197	7 171
BPI	Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	3 475	2 163	2 032	968	1 991
BPI	Industrialisation et déploiement	8 240	6 944	5 661	1 726	7 827
BPI	Maturation de technologies, R&D, valorisation de la recherche	1 800	1 163	1 148	403	1 244
BPI	Soutien au déploiement	4 910	4 631	3 799	1 292	5 769
CDC	Aides structurelles aux entreprises innovantes - aides régionales	75	09	06	02	03
CDC	Aides structurelles aux entreprises innovantes - Entrepreneurs du vivant	395	395	08	04	00
CDC	Aides structurelles aux entreprises innovantes - Fonds Métaux critiques	505	505	00	00	00
CDC	Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	750	464	351	193	54
CDC	Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	250	96	93	33	1 111
CDC	Industrialisation et déploiement	310	232	183	86	00
CDC	Soutien au déploiement	1 200	935	800	375	240
DGA	Soutien au déploiement	122	122	122	45	00
DGAC	Démonstration en conditions réelles, amorçage et premières commerciales	966	966	966	497	00
SPM	Accélération de la croissance - Dépenses SI et COM	15	15	15	10	00
		48 512	36 236	29 811	11 517	38 722

L'enveloppe correspond ici aux AE effectivement consommées par opérateur sur l'enveloppe totale disponible de 50,5 Md€. L'écart avec le total de l'enveloppe FR30 de la slide précédente correspond aux IDNC et aux IFII.

Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Action	PIA	Opérateur	Enveloppes	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancements
Constitution d'écoles universitaires de recherche	PIA3	ANR	300	295	295	173	303
Culture scientifique et technique industrielle	PIA1	ANRU	88	87	87	86	97
Equipements d'excellence 1	PIA1	ANR	866	866	866	400	426
Equipements d'excellence 2	PIA2	ANR	264	237	236	205	00
Equipements structurants de recherche	PIA3	ANR	434	434	434	289	54
Favoriser des politiques de jeunesse intégrées à l'échelle d'un territoire	PIA2	ANRU	89	89	89	86	67
Fonds national d'innovation_Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat	PIA2	CDC	20	19	19	19	36
Initiatives d'excellence 1	PIA1	ANR	7 246	7 036	7 035	5 723	1 366
Initiatives d'excellence 2	PIA2	ANR	3 100	2 634	2 634	678	161
Innovation numérique pour l'excellence éducative	PIA2	CDC	307	304	304	295	207
Instituts convergences	PIA2	ANR	3 326	226	226	89	105
Internats de la réussite	PIA2	ANRU	14	11	11	07	23
Internats d'excellence	PIA1	ANRU	409	405	405	363	266
Laboratoires d'excellence	PIA1	ANR	1 943	1 917	1 917	790	1 392
Nouveaux cursus à l'université	PIA3	ANR	280	255	255	170	06
Opération campus	PIA1	ANR	1 300	1 300	1 300	780	01
Plateau de saclay	PIA1	ANR	1 000	973	968	952	00
Programmes prioritaires de recherche	PIA3	ANR	310	264	259	181	39
Société universitaires de recherche	PIA3	CDC	80	04	04	04	02
Soutien des grandes universités de recherche	PIA3	ANR	670	668	668	342	60
Territoires d'innovation pédagogique	PIA3	CDC	295	277	253	132	153
			22 341	18 299	18 264	11 764	4 764

La valorisation des entreprises - PIA 1 à 3

Action	PIA	Opérateur	Enveloppes	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancements
Nano 2017	PIA2 & PIA3	CDC	372	372	372	372	00
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Technologies numériques	PIA3	CDC	590	590	590	553	00
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_RHU	PIA3	ANR	147	134	131	110	04
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_SATT	PIA3	ANR	200	200	200	200	00
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Transports et mobilité durables	PIA3	ADEME	125	112	112	100	389
Calcul intensif	PIA2	CEA	63	63	63	63	00
Démonstrateurs (y compris Economie circulaire & systèmes électriques intelligents)	PIA1	ADEME	1 537	1 121	1 097	995	2 232
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Aides d'Etat	PIA3	ADEME	250	250	250	108	851
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Fonds First of a kind	PIA3	ADEME	400	233	223	126	807
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Nucléaire de demain	PIA3	ANR	619	599	599	599	494
Fonds national de valorisation_Plan innovation outremer	PIA1	CDC	00	00	00	00	00
Fonds national de valorisation_SATT & CVT	PIA1	ANR	914	899	870	855	00
Fonds national post maturation_Frontier venture	PIA3	BPI	500	361	330	330	804
France Brevets	PIA1	CDC	150	150	57	54	50
Instituts Carnot	PIA1	ANR	600	04	04	04	00
Instituts de recherche technologique	PIA1	ANR	1 975	1 657	1 657	907	927
Instituts hospitalo-universitaires	PIA1	ANR	870	698	698	450	635
Instituts pour la transition énergétique	PIA1	ANR	851	556	556	374	531
Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_aides d'Etat	PIA3	BPI	50	16	16	15	18
Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_Fonds french tech accélération	PIA3	BPI	100	90	72	38	204
Nouveaux écosystèmes d'innovation_Experimentations FNV	PIA3	ANR	30	14	12	11	00
Nouveaux écosystèmes d'innovation_IHU2	PIA3	ANR	65	53	53	49	91
Réacteur de quatrième génération - ASTRID	PIA1	CEA	608	608	608	608	00
Réacteur Jules Horowitz	PIA1	CEA	248	248	248	248	00
Recherche hospitalo-universitaire	PIA2	ANR	590	467	462	335	303
Santé et biotechnologies	PIA1	ANR	2 840	1 045	1 045	830	590
Sureté nucléaire	PIA1	ANR	68	68	68	67	19
Territoires d'innovation de grande ambition	PIA3	CDC	511	395	363	249	72
Traitement et stockage des déchets	PIA1	ANDRA	75	75	75	58	111
Ville de demain	PIA1	CDC	660	551	530	462	4 235
Ville durable et solidaire_Aides d'Etat	PIA2	ANRU	201	177	172	26	102
Ville durable et solidaire_Fonds de fonds de quartier prioritaire	PIA1	CDC	50	45	45	30	20
			16 258	11 850	11 578	9 230	13 491

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Action	PIA	Opérateur	Enveloppes	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancements
Accompagnement et transformation des filières_Aides d'Etat	PIA3	BPI	791	626	617	515	1 013
Accompagnement et transformation des filières_Fonds SPI	PIA3	BPI	716	417	327	244	1 025
Adaptation et qualification de la main d'oeuvre - Dispositif France Formation Innovante Numérique (DEFFINUM)	PIA3	CDC	100	86	85	62	44
Adaptation et qualification de la main d'œuvre - French tech tickets et diversité	PIA3	BPI	26	22	21	21	01
Adaptation et qualification de la main d'œuvre - Ingénierie de formation	PIA3	CDC	67	38	37	26	48
Aide à la réindustrialisation	PIA1	BPI	320	279	279	264	555
Capital risque capital développement technologique	PIA1	CDC	719	642	622	582	3 581
Concours d'innovation_ADEME	PIA3	ADEME	110	102	102	92	142
Concours d'innovation_Bpifrance	PIA3	BPI	293	252	248	230	762
Innovation de rupture 1	PIA1	BPI	128	115	115	114	181
Economie numérique	PIA1	CDC	527	394	387	354	284
Espace et Satellites	PIA1 & PIA2	CNES	610	608	601	582	1 140
Prêts verts 1	PIA1	BPI	380	380	380	380	00
Filières	PIA1	BPI	556	89	88	80	322
Financement de l'économie sociale et solidaire	PIA1	CDC	100	80	80	80	325
Fonds à l'internationalisation des PME	PIA3	CDC	04	03	03	03	00
Fonds de fonds de retournement	PIA1	CDC	125	117	117	63	234
Fonds Ecotechnologies	PIA1	ADEME	225	225	225	222	614
Fonds national d'amorçage 1	PIA1	CDC	600	600	600	570	663
Fonds national d'amorçage 2	PIA3	BPI	500	500	500	259	981
Fonds national d'innovation_Parteneriat régionaux d'innovation	PIA2	BPI	55	49	49	47	176
Formation professionnelle	PIA1	CDC	415	409	409	406	1 007
Grands défis	PIA3	CDC	500	00	00	00	00
Grands défis - French tech Souveraineté	PIA3	BPI	150	150	150	150	952
Innovation de rupture 2	PIA2	BPI	270	218	210	204	795
Maîtrise des technologies nucléaires	PIA2	CEA	1 696	1 696	1 696	1 696	00
Maîtrise des technologies spatiales	PIA2	CNES	172	172	172	172	00
Multicap croissance n°2_1	PIA3	BPI	600	587	587	446	8 095
Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	PIA2	CDC	103	86	86	82	224
Pôles de compétitivité plateformes	PIA1	CDC	27	17	17	15	46
Prêts croissance automobile_Prets à l'industrialisation des pôles de compétitivité	PIA1	BPI	13	12	12	12	00
Prêts numériques	PIA1	BPI	62	61	61	61	00
Prêts à l'industrialisation	PIA2	BPI	336	306	306	306	00
Prêts robotiques	PIA2	BPI	360	360	360	360	00
Prêts verts 2	PIA2	BPI	401	396	396	396	00
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	PIA2	FAM	120	111	111	106	445

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Projets industriels d'avenir_Aides d'Etat	PIA2	BPI	230	160	157	149	564
Projets industriels d'avenir_Fonds SPI	PIA1	BPI	700	698	698	658	1 001
Projets structurants de R&D pour la compétitivité 1&2	PIA1 & PIA2	BPI	579	488	478	411	694
Projets structurants de R&D pour la compétitivité 3	PIA3	BPI	600	532	517	406	685
Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	PIA2	CDC	20	16	16	16	33
Quartiers numériques_French tech	PIA2	CDC	219	212	204	185	354
Recapitalisation OSEO	PIA1	BPI	505	00	00	00	00
Recherche aéronautique	PIA1 & PIA2	ONERA	2 410	2 404	2 403	2 368	00
Recherche civile et militaire	PIA2	CNES	132	132	132	132	00
Refinancement OSEO	PIA1	BPI	1 000	00	00	00	00
Rénovation thermique des logements	PIA1	ANAH	615	609	609	609	00
Rénovation thermique des logements_Prime exceptionnelle	PIA1	ASP	37	36	30	15	00
Soutien aux usages, services & contenus numériques innovants_Usages & technologie du numérique	PIA2	BPI	1 005	854	852	835	1 676
Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique	PIA2	CDC	122	121	120	120	88
Très haut débit	PIA1	CDC	980	980	980	980	8 273
Véhicules du futur	PIA1 & PIA2	ADEME	974	842	842	814	1 649
			22 304	18 285	18 095	16 903	38 672

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2025 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2025 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2023 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

